

# **Les pays émergents, chance ou menace ?**

Conférence prononcée  
par Serge Cordellier

Landerneau, 16 septembre 2006

Landerneau,  
16 septembre 2006

---

## Les pays émergents, chance ou menace ?

Le décollage économique de certains pays, aux premiers rangs desquels la Chine, l'Inde et le Brésil, bouleverse considérablement l'ordre mondial et remet en cause une certaine image traditionnelle des « rapports Nord/Sud ». Quelques faits suffisent à illustrer cette révolution. Depuis dix ans, des taux de croissance records sont ainsi enregistrés par la Chine (plus de 9 % en moyenne annuelle)<sup>1</sup> et l'Inde (plus de 6 %). De nombreux autres pays asiatiques connaissent eux aussi un développement accéléré avec une croissance annuelle dépassant plus de 4 % depuis dix ans (Bangladesh, Népal et Sri Lanka en Asie du Sud ; Vietnam, Cambodge, Laos et Myanmar dans la péninsule indochinoise ; Corée du Sud, Taïwan, Malaisie, Singapour et Thaïlande en Asie de l'Est...). Le Brésil, pour sa part, s'il n'enregistre pas de taux de croissance aussi exceptionnels, connaît également un fort dynamisme qui le classe, lui aussi, au rang des principaux pays émergents, aux côtés de la Chine et de l'Inde.

Ces trois pays émergents ont en commun de disposer d'un grand marché intérieur. Ils ont aussi pour caractéristique de présenter de très violentes inégalités internes, qui ne font que s'accroître même si, globalement, l'évolution en cours tend à se traduire par une diminution des multitudes en état de grande pauvreté. Il convient donc de faire la distinction entre les caractéristiques globales de ces *pays* qui connaissent un incontestable décollage, et la situation très contrastée de leurs *populations*. En effet, l'émergence de ces économies ne profite encore qu'à des catégories limitées : des élites qui s'enrichissent et une

---

1. En fait, la croissance chinoise a été extrêmement soutenue depuis 25 ans.

classe moyenne qui se consolide et s'élargit, tandis que de grandes masses humaines restent miséreuses.

## **I. DES CHANGEMENTS D'IMPORTANCE HISTORIQUE**

Les pays émergents du Sud<sup>2</sup>, déjà puissants et qui représentent près de la moitié de la population mondiale (à eux seuls, la Chine, l'Inde et le Brésil pèsent déjà pour 40 % du total de l'Humanité) entendent désormais jouer parmi les premiers rôles sur la scène internationale. Ils y défendent leurs intérêts, sans complexe. Pour une puissance moyenne comme la France, cela ne peut que susciter le sentiment d'un certain déclassement et un brouillage des repères.

### **1. Le chemin parcouru**

Quelques données soulignent le chemin parcouru par ces pays émergents.

La Chine (que certains n'hésitent pas à désigner comme étant l'« atelier du monde ») se situe désormais parmi les premiers pays au monde pour attirer les investissements étrangers ainsi que pour sa participation au commerce international. Elle est devenue le troisième exportateur mondial, derrière l'Allemagne et les Etats-Unis. En vingt-cinq ans (1980-2005), son poids dans les exportations mondiales est passé de 1 % à 9 %. La part de ses échanges extérieurs dans son PIB (Produit intérieur brut, soit la richesse annuellement produite) a été multipliée par six entre 1978 et 2004, passant de 10 % à 60 %). Le pays exporte déjà de très nombreux produits manufacturés, notamment dans le domaine des industries électro-mécaniques et électroniques : téléviseurs, machines à laver le linge, bureautique, matériels de communication, etc. Ces produits représentaient en 2003 plus de 40 % du total des exportations manufacturières chinoises, contre 16 % en 1990. Inversement, les articles textiles ne représentaient plus à cette date que 22 % de ce total, contre 32 % en 1990<sup>3</sup>.

---

2. Il s'agit là d'une formule commode, « le Sud » (ou « les Suds ») ayant remplacé le terme « tiers monde » sans être beaucoup plus rigoureux. Par ailleurs, certains pays émergents peuvent se situer dans d'autres espaces plus septentrionaux, comme Taïwan ou la Corée du Sud en Asie du Nord, le Mexique en Amérique du Nord, ou encore la Pologne en Europe de l'Est.

3. Françoise Lemoine, *L'économie de la Chine*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2006.

L'Inde, pour sa part, est attractive pour les délocalisations en matière de services, ces derniers étant au cœur du modèle économique indien (tandis que les produits manufacturés sont au centre du modèle chinois). Au cours des dernières décennies, l'Inde s'est fortement élevée dans la hiérarchie mondiale en matière d'exportations de services, avec une croissance moyenne annuelle de 4,5 % entre 1951 et 1980, 6,6 % dans les années 1980, 7,5 % dans les années 1990 et 8 % à 9 % depuis<sup>4</sup>. Ces services concernent principalement l'informatique et les services aux entreprises, banque, assurance, communication....

Quant au Brésil, outre sa capacité en matière d'exportations agricoles (cacao, café, soja, bœuf, volailles, tabac, jus d'orange, fruits...), il se distingue par une diplomatie très active dans certaines enceintes de négociation. Cette capacité a notamment été remarquée lorsqu'il a réussi à faire admettre le *droit* de produire, utiliser et importer des médicaments génériques pour lutter contre le sida, malgré l'opposition des multinationales pharmaceutiques dépositaires des brevets. Cette bataille a notamment été menée avec l'Inde et l'Afrique du Sud, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud dénommée IBAS (initiales de ces trois pays émergents du Sud).

## 2. De vifs débats

Les mutations à l'œuvre sont généralement perçues dans les opinions occidentales sous le seul angle de la concurrence avec les activités économiques nationales : croissance des importations émanant des pays émergents (comme on l'a vu pour les textiles chinois à partir de 2001, ou pour les produits agricoles brésiliens), délocalisations d'établissements français (et, plus largement, européens, nord-américains et japonais), affirmation de multinationales originaires du Sud (comme le géant de l'acier indien Mittal Steel, qui vient de réussir son raid sur Arcelor, le chinois Lenovo qui a racheté la branche PC d'IBM en 2004, ou encore le constructeur aéronautique brésilien Embraer), etc.

Il faut, bien sûr, porter la plus grande attention à ces phénomènes qui alimentent de grandes craintes et suscitent de vifs débats. Est-il possible de s'opposer aux

---

4. Jean-Joseph Boillot, *L'économie de l'Inde*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2006.

délocalisations ? Faut-il prôner un « patriotisme économique » comme certains le proposent ? Ou bien faut-il plutôt réunir les conditions d'un fort accompagnement social et économique de ces mutations pour préserver les régions frappées sur le plan de l'emploi du fait de délocalisations ? On doit cependant aussi porter attention aux opportunités qu'offrent ces pays en fort développement pour les économies occidentales : exportations de biens de consommation (et donc développement de l'emploi), investissements (l'autre face des délocalisations), etc. Diverses études montrent ainsi, par exemple, que pour satisfaire les besoins en forte croissance du marché intérieur chinois, l'Europe est très bien placée, mieux que les Etats-Unis ou le Japon<sup>5</sup>.

Il ne suffit pas, bien sûr, de simplement comparer les aspects négatifs et positifs de la gigantesque restructuration des activités économiques à laquelle nous assistons à l'échelle internationale. Il y a certes des créations d'emplois qui viennent compenser des destructions d'emplois, mais il ne s'agit ni des mêmes métiers ni des mêmes sites. Et cette restructuration s'accompagne de profondes mutations, d'esprit très libéral, dans le management des entreprises et dans la gestion de la main d'œuvre (financiarisation des grandes firmes, flexibilisation du travail, etc.).

### **3. Nouvelles puissances géopolitiques**

La montée en puissance des économies émergentes doit aussi être analysée sous l'angle du rôle accru qu'elles jouent désormais dans les institutions internationales. Certes, la Chine disposait déjà d'un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. Mais son poids économique, politique et militaire lui permet désormais de revendiquer une participation élargie à la gestion des affaires du monde. Son jeu dans la géopolitique asiatique, son accession à l'OMC (Organisation mondiale du commerce) en 2001, de même que certaines connivences diplomatiques avec la Russie ou encore son activisme en Afrique sont des signes forts de cette ambition. Comme la Chine, l'Inde est une puissance nucléaire et elle ambitionne d'obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Il en va de même, notamment, pour le Brésil, l'Afrique du

---

5. Guillaume Gaulier, Françoise Lemoine, Denis Unal-Kesenci, « Chine : atelier du monde, marché pour l'Europe », *La Lettre du CEPII*, n° 245, Paris, mai 2005.

Sud ou le Nigéria (et pour les deux grands vaincus de la Seconde Guerre mondiale que sont le Japon et l'Allemagne).

L'émergence de nouvelles puissances au Sud a déjà profondément bousculé les négociations sur la libéralisation du commerce international qui se résumaient jusqu'alors à un face-à-face Europe/États-Unis. Lors de la conférence ministérielle de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) à Doha (Qatar) en septembre 2003, on a ainsi vu faire front, avec succès, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud (déjà partenaires dans l'affaire des médicaments génériques évoquée plus haut), ainsi que d'autres pays (Chine, Indonésie, Thaïlande, Argentine, Mexique, Pakistan, Nigéria, etc.), pour jouer de la rivalité Europe/États-Unis sur les questions agricoles (le Brésil revendiquant la libéralisation de leurs échanges) et repousser les autres négociations.

La carte géopolitique du monde est aussi transformée par l'affirmation des aires de coopération régionale où ces pays émergents jouent un grand rôle. Il en va ainsi du Mercosur (Marché commun du sud de l'Amérique), de l'ANSEA (Association des nations du Sud-Est asiatique), etc.

## **II. UN REGARD POLITIQUE**

Dans les années 1970, on avait pu espérer en l'avènement d'un « Nouvel ordre économique international » devant rééquilibrer les rapports Nord/Sud dans un sens plus juste et plus solidaire. Ce projet a rapidement avorté, signant la mort du tiers monde politique.

### **1. Une fausse surprise**

On ferait cependant aujourd'hui une grave erreur si l'on analysait l'émergence de ces nouvelles puissances comme une revanche posthume de ce tiers monde politiquement défunt. Pour comprendre cela, il est indispensable de revenir sur les représentations les plus courantes des pays du Sud qui avaient cours encore récemment. Pour ne prendre que cet exemple, l'Inde, dans les années 1960, était souvent associée dans les imaginaires à la famine et à la pauvreté, tandis que la « voie chinoise » était idéalisée par beaucoup, non seulement dans une partie de l'extrême gauche et chez les tiers-mondistes, mais aussi dans les milieux de droite se revendiquant du libéralisme économique. Un retour sur ces

représentations et sur les visions de l'histoire du développement (et les théories économiques et sociologiques qui ont été élaborées à son sujet) requiert beaucoup d'humilité. Il y a trente ans, beaucoup ne tenaient-ils pas pour certain que le système soviétique et le communisme d'une manière plus générale étaient indéboulonnables ? Et, il y a tout juste vingt ans, beaucoup n'étaient-ils pas persuadés que le Japon possédait un modèle de production meilleur que tous les autres, qui devait faire de ce pays la première puissance économique mondiale au XXI<sup>e</sup> siècle ?

Une certaine vision « tiers-mondiste », partagée par de nombreuses ONG, mais traversant aussi la social-démocratie et la (future) mouvance « alter », a tendu à considérer les pays du Sud comme un tout, celui des « nations prolétaires » et du « monde pauvre ». En cela, elle oubliait ou sous-estimait les clivages et antagonismes sociaux internes à ces pays, ainsi que leur hiérarchie de puissance. Or aujourd'hui, les nouvelles puissances que sont la Chine, l'Inde ou le Brésil n'ont pas pour objectif de défendre les « pays du Sud » ou le « monde pauvre », mais bien plutôt de *s'affirmer comme puissances* et de défendre chacune leurs *intérêts nationaux* dans la mondialisation. Fût-ce au prix d'une féroce compétition avec les vieilles nations industrielles, mais aussi entre elles et vis-à-vis de pays plus faibles. Pour la pensée tiers-mondiste traditionnelle, un travail de deuil est sans doute indispensable.

## **2. Retour sur les modèles économiques antérieurs**

On a longtemps, dans les débats portant sur le développement, comparé la « voie indienne » et la « voie chinoise » et débattu des thèses de la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine de l'ONU). Ces modèles économiques peuvent très schématiquement être caractérisés comme suit.

– Chine. Après la victoire communiste (1949), le nouveau pouvoir met en place une planification centralisée et coercitive et procède à une collectivisation forcée des moyens de production (agriculture et industrie), pour l'essentiel accomplie à la fin de 1956. Un modèle de développement autocentré est mis en place, d'abord sur le modèle soviétique à base d'industries lourdes, puis avec une meilleure prise en compte – au moins proclamée – de l'agriculture et de l'industrie légère. Ensuite, à partir de 1978, l'heure est à l'« économie socialiste

de marché » [pour ne pas dire au « capitalisme »], avec décollectivisation, privatisations et ouverture contrôlée et par étapes au marché mondial.

– Inde. Après l'indépendance (1947), le pays s'oriente vers un développement autocentré se réclamant d'un socialisme pragmatique et non collectiviste. Ce modèle est marqué par un fort protectionnisme aux frontières, une planification économique très incitative – impérative pour le secteur étatique et fortement encadrante pour le secteur privé (*License Raj* – loi sur l'octroi de quotas). Il s'agit de construire une économie mixte (publique et privée). Ensuite, à partir des années 1990, on assiste à une libéralisation progressive, avec réformes structurelles : privatisations, abandon de certaines réglementations et démantèlement de monopoles d'Etat.

– Brésil. Comme la plupart de ses voisins latino-américains, le pays adopte à partir des années 1940 une politique économique d'indépendance nationale (autocentrée) reposant sur l'exploitation de ses richesses naturelles et sur une stratégie de « substitution des importations » (produire d'abord pour le marché intérieur, protectionnisme et intervention très active de l'Etat dans les politiques économiques sectorielles – notamment industrielle). Le taux de croissance annuel moyen aura été de 4,2 % entre 1950 et 1980. Ensuite, le pays a subi la crise de la dette et été contraint d'engager des réformes économiques structurelles d'inspiration libérale.

### **3. Des traits communs**

Il est à noter qu'au-delà de leur diversité (parfois très marquée), les politiques économiques menées au cours des dernières décennies par les trois principales puissances émergentes présentaient des traits communs qui ont été à la base de leur décollage.

En effet, dans des contextes politiques forts différents (Etat fédéral et démocratie parlementaire en Inde, régime communiste centralisé à parti unique en Chine, Etat fédéral et alternances dictatures/démocratie au Brésil), toutes ces voies économiques se sont historiquement appuyées, au moins à certaines époques, sur des Etats forts menant des politiques économiques très actives, interventionnistes et protectionnistes. Ce fut aussi une caractéristique des modèles économiques adoptés par les premiers pays émergents asiatiques que furent, dès les années 1970, les quatre « dragons » (Corée du Sud, Taïwan,

Hong Kong et Singapour). Il est à noter que, depuis les années 1980, malgré les libéralisations et déréglementations intervenues, l'Etat a conservé dans tous ces pays un rôle très actif dans la politique économique : encouragement aux investissements étrangers (incitations fiscales, etc.), protection de l'économie nationale (subventions et droits de douane), jeux des taux d'intérêt et des taux de change...

Ces politiques économiques, qui se sont révélées très efficaces, se sont situées aux antipodes des recommandations des institutions financières internationales – FMI (Fonds monétaire international), Banque mondiale – prônant l'orthodoxie financière dans un esprit résolument libéral. Ces recommandations n'ont d'ailleurs pas engendré de pareils résultats dans les pays qui les ont appliquées. D'une manière plus large, on peut noter que les autres pays asiatiques en voie de décollage ont mené, eux aussi, des politiques actives. C'est de cette manière qu'ils ont rapidement récupéré après la grande crise financière asiatique intervenue en 1997.

#### **4. De formidables défis**

Au-delà des taux de croissance, diverses questions d'importance se posent.

– Les déséquilibres internes : disparités régionales criantes (polarisation du développement sur certaines régions) ; inégalités entre hommes et femmes ; distorsions entre villes et campagnes (l'avenir des paysanneries reste la question politique et sociale majeure pour tous les pays du Sud) ; violentes stratifications sociales (en Inde, par exemple, un tiers de la population vit au dessous du seuil de pauvreté, avec moins d'un dollar par jour) ; besoins d'investissements lourds dans l'éducation, la santé, le logement...

– La conquête et le respect des droits civils, politiques, économiques et sociaux. Cet objectif vaut particulièrement pour la Chine et son régime dictatorial. Mais, plus largement, le respect des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant, la conquête ou le respect des droits syndicaux et politiques, la réglementation du travail ou encore l'accès aux moyens de production (à l'exemple des paysans sans terre au Brésil) se posent dans la plupart des pays émergents.

– Dans un contexte d'explosion des aspirations à la consommation, sont aussi en jeu les considérables défis du développement durable : énergie et matières premières, climat, eau, biodiversité, etc. L'ampleur des transformations du

monde engendrée par le décollage économique des pays évoqués présente en effet à la fois un grand danger et – sous beaucoup de conditions – une chance potentielle : peut-on concevoir, au « Sud », d'autres modèles de développement que celui, énergétivore et anti-écologique, qui a été suivi depuis plus d'un siècle par les vieux pays industriels ?

– Le phénomène des pays émergents est une facette de la mondialisation. Une facette nouvelle et d'importance considérable ! Comment progresser vers une régulation à la fois politique et économique ? Comment progresser vers l'adoption de normes sociales et environnementales ? Cela passe par des négociations internationales, non seulement dans le cadre de l'OMC, mais aussi pour le climat – et plus largement l'environnement, etc.. Cela passe également par des négociations entre ensembles régionaux. De ce point de vue, l'Union européenne possède une responsabilité historique particulière. Elle n'est certes pas un bouclier contre la mondialisation, mais elle peut contribuer à l'organiser. Cela suppose évidemment qu'elle en ait la capacité politique.

Les évolutions engagées indiquent clairement que se dessinent de nouveaux rapports de force. Celles-ci représentent un changement *historique* qui concerne des masses humaines considérables. Cependant, il serait erroné de croire que les puissances émergentes imposeraient déjà de nouvelles règles du jeu aux relations internationales. Elles ne font encore que peser davantage dans ces relations.

## QUELQUES CHIFFRES

### POPULATION (en millions)

PAYS	1980	2005
CHINE	999	1 300
INDE	689	1 100
BRESIL	122	190

### FECONDITE (Indice total, enfants par femme)

PAYS	1980	2005
CHINE	2,94	1,70
INDE	4,66	3,07
BRESIL	4,06	2,35

### PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) 2005 (milliards de dollars)

PAYS	Aux taux de change courants	A parité de pouvoir d'achat*
CHINE	2 225	7 225
INDE	733	3 079
BRESIL	586	1 313
<b>MONDE</b>	<b>42 828</b>	<b>51 074</b>
<i>ETATS-UNIS</i>	12 487	10 314
<i>JAPON</i>	4 463	3 444
<i>ALLEMAGNE</i>	2 725	2 017
<i>FRANCE</i>	2 051	1 497

\* C'est-à-dire avec des taux de change corrigés des différences de pouvoir d'achat entre prix intérieurs.

**TAUX DE CROISSANCE DU PIB**  
(en %)

<b>PAYS</b>	<b>2005</b>	<b>1994-2004</b>
CHINE	9,9	9,1
INDE	8,3	6,2
BRESIL	2,3	2,4

## REFERENCES

### Sur les principaux pays émergents

- Françoise Lemoine, *L'économie de la Chine*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2006 (4<sup>e</sup> édition).
- Jean-Joseph Boillot, *L'économie de l'Inde*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2006.
- Alain Rouquié, *Le Brésil au XXI<sup>e</sup> siècle. Naissance d'un nouveau grand*, Fayard, Paris, 2006.
- CEPII, *L'économie mondiale 2007*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2006. Voir en particulier le chapitre consacré aux économies émergentes.
- « Chine, Brésil, Inde, Afrique du Sud. Quatre géants qui changent le monde », *Alternatives Internationales*, n° 32 (dossier), Paris, septembre 2006.
- « Chine, Inde, Brésil : les nouveaux géants, *Alternatives économiques*, n° 222 (dossier), Paris, février 2004.

<http://www.alternatives-economiques.fr/site/5.html>

puis cliquer sur Rechercher (consultation payante).

- *L'état de la planète 2006 : gros plan sur la Chine et l'Inde. Rapport du Worldwatch Institute sur le développement durable, 2005*, L'état de la Planète, Genève, 2006.

### Quelques articles de référence

- Guillaume Gaulier, Françoise Lemoine, Denis Unal-Kesenci, « Chine : atelier du monde, marché pour l'Europe », *La Lettre du CEPII*, n° 245, Paris, mai 2005.  
<http://www.cepii.fr/francgraph/publications/lettre/pdf/2005/let245.pdf>  
(puis cliquer sur « texte intégral »).

- Jean-Joseph Boillot, « 2004, l'année du Dragon et de l'Eléphant » in *L'état du monde 2005*, Paris, La Découverte, 2004.

- Jean Coussy, « Capitalismes : l'effet paradoxal des puissances émergentes », in *Alternatives économiques, hors série, n° 65*, Paris, juillet 2005.

<http://www.alternatives-economiques.fr/site/5.html>

puis cliquer sur Rechercher (consultation payante).

---

### Serge Cordellier

Serge Cordellier, socio-économiste et géographe, est spécialiste des questions du développement. De 1987 à 2005, il a été responsable de la rédaction de l'annuaire économique et géopolitique *L'état du monde* aux Éditions La Découverte.

Il a aussi notamment dirigé, aux mêmes Éditions :

– *Le Dictionnaire historique et géopolitique du 20<sup>e</sup> siècle* (832 p., 3<sup>e</sup> édition augmentée, 2005 ; trad. en italien),

– *Le Nouvel état du monde. Les idées-forces pour comprendre les nouveaux enjeux internationaux* (240 p., 2<sup>e</sup> édition actualisée, 2002 ; trad. en grec, portugais et chinois [Taïwan]),

– *La Mondialisation au delà des mythes* (182 p., 2<sup>e</sup> édition mise à jour, 2000 ; trad. en portugais, espagnol et roumain)],

– *La fin du tiers monde ?* (192 p., 1996, trad. en turc).

Il est également membre du Comité éditorial de la revue *Alternatives Internationales*.

---

---